

CORBELIN

ECHOS DU CAMPANIL

NUMERO 36 – JUILLET 2006

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'été : le secrétariat sera fermé les après-midi à compter du **31 juillet**. Ouvert le matin aux jours habituels : lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9H à 12H.

A compter du **lundi 21 août**, le secrétariat sera à nouveau ouvert le lundi, mercredi, et vendredi de 14H30 à 18H.

Téléphone / Répondeur **04.74.83.72.00**

mairie.corbelin@wanadoo.fr

A noter : fermetures exceptionnelles du secrétariat

- Le mercredi matin **12 juillet** (mais ouvert le mardi matin **11 juillet**).

- Le samedi matin **15 juillet** ainsi que le lundi **14 août** toute la journée.

MUSEE MUNICIPAL F. GUIGUET

Le musée municipal sera fermé en août.

LA POSTE : nouveaux horaires à compter du **lundi 3 juillet**.

Le bureau de poste est ouvert **le lundi, le mardi, le mercredi et le vendredi de 8H30 à 11H et de 14H à 16H** ainsi que **le jeudi et le samedi matin de 8H30 à 11H**. La présence d'un conseiller financier est prévue dans un premier temps le lundi et le mercredi matin. Une nouvelle boîte aux lettres va être implantée pour les usagers à côté de l'entrée de la Poste. L'horaire de la levée du courrier est inchangé.

MEDIATHEQUE « Les Rondiers »

► **Achats de nouveautés**

La commune a fait l'acquisition de nouveaux documents 67 livres (romans, B.D...) ainsi que des disques pour un montant de **1000€**.

► **Fermeture estivale**

Fermeture le **samedi 29 juillet à midi**. (Possibilité pour les adhérents de doubler les prêts pour cette période).

TRANSPORTS SCOLAIRES

Les parents des enfants de Corbelin, scolarisés dans les deux écoles, ont reçu un courrier de la mairie précisant les conditions à respecter (kilométrage, âge...) pour bénéficier du transport scolaire **gratuit** ou **payant** organisé et géré par le Conseil Général de l'Isère.

Rappel → Pour les transports gratuits : les dossiers transmis par l'école doivent être renvoyés au plus tard le **08 juillet**.

Pour tout renseignement

Allo Trans Isère au **04.76.87.90.31** ou www.transisere.fr

Tous les enfants devront avoir leur titre de transport en règle pour la rentrée scolaire 2006. Plus aucune dérogation à la réglementation ne sera tolérée.

PLAN CANICULE : recensement des personnes âgées isolées.

Rappel : un registre nominatif des personnes âgées et handicapées a été ouvert en mairie en 2005. Il a pour but de recenser ces personnes isolées à leur domicile pour permettre l'intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Les inscriptions sont prises en mairie. Les renseignements fournis restent confidentiels. Mairie **04 74 83 72 00**

PASSEPORTS : délais d'obtention.

Attention ! Il faut actuellement environ 6 semaines pour se voir délivrer un passeport. Prenez vos dispositions en cas de projet de voyage.

ORDURES MENAGERES

Changement de date : le ramassage des ordures ménagères du **mercredi 16 août** est décalé au **jeudi 17 août**.

(Pas de changement la semaine du 14 juillet).

ENVIRONNEMENT

► **Nuisances sonores** : utilisation des tondeuses, débroussailleuses et autres engins bruyants. Jours et horaires autorisés :

- Les jours ouvrables : de **8H30 à 12H et de 14H à 19H30**.

-Le samedi : de **9H à 12H et de 15H à 19H**.

-Dimanche et jour férié : de **10H à 12H**.

Le rappel nécessaire des mesures restrictives applicables en matière de nuisances sonores, en référence à l'arrêté préfectoral du 31/07/1997, n'est pas destiné à importuner les administrés, mais bien à faire prendre conscience aux Corbelinois qu'ils doivent respecter leurs concitoyens. **Quoi de plus logique et de plus normal** que d'affirmer et de respecter le droit de chacun d'entre nous de pouvoir bénéficier d'un minimum de tranquillité les dimanches et jours fériés ?

► **Salubrité publique : colère d'un maire et de bon nombre d'administrés**

Quel dommage de ne pas connaître tous les braves gens soucieux et respectueux du domaine public :

-les fumeurs qui nous font le plaisir de décorer places et voies publiques avec leurs paquets de cigarettes et dérivés...

-les conducteurs qui nous font l'honneur de laisser à notre disposition sur la voirie leurs détritiques en tout genre...

-les bricoleurs qui nous donnent la possibilité de récupérer gravats, pneus, fibro-ciment... dans les marais et lieux discrets d'autant que l'élimination de ceux-ci a un coût à charge du contribuable...

-les paysagistes du dimanche qui nous laissent la joie de ramasser fleurs cassées, arrachées, piétinées par esprit civique...

Nous en passons et des meilleurs (le bruit, le respect d'autrui, le civisme en général...).

Si nous pouvions avoir les noms de ces généreux donateurs, nous pourrions les féliciter et les récompenser pour leur contribution au maintien de la qualité environnementale, de la propreté et de la salubrité publique en leur restituant ce qu'ils

ont bien voulu disséminer sur le territoire communal.

► **Feux de jardin**

Article 84 du règlement sanitaire départemental : le brûlage de déchets autres que les déchets végétaux est interdit. Le brûlage des déchets verts doit être effectué en prenant toutes les précautions utiles pour éviter les accidents qui engageraient la responsabilité de leur auteur : fumées en bordure des voies ouvertes à la circulation, incendies...

Attention ! En cas de sécheresse, un arrêté préfectoral peut suspendre l'autorisation de brûler les déchets verts pour une période déterminée.

ENTENTE DEPARTEMENTALE DE DEMOUSTICATION (suite)

L'agent recruté pour travailler sur la commune est Yvan-Marc LOYNET. Il se déplace avec un véhicule Renault Express immatriculé **6401 SD 73**. Il se présente muni d'une carte professionnelle visée par le maire.

REDEVANCE SPECIALE (suite)

Convention entre le SICTOM de Morestel et la commune.

⇒ **Redevance déchets ménagers**

La quantité de déchets a été évaluée à **450 litres** par semaine (la cantine municipale, la salle des fêtes, l'école, la mairie, le Relais Associatif...). Pour diminuer le coût, le tri sélectif est mis en place dans la plupart des bâtiments communaux.

Coût du service par litre : **0,025€**.

⇒ **Redevance déchèterie**

Les dépôts sont facturés en fonction de la nature du déchet (15€/m³ pour les encombrants, 1€ le pneu, 8€/m³ pour le bois, les gravats et les déchets verts).

GRIPPE AVIAIRE : lever du dispositif

Le confinement des oiseaux n'est plus obligatoire et les rassemblements d'oiseaux domestiques vivants (foires, marchés, expositions...) sont à nouveau autorisés. En revanche, les mesures relatives à la protection de l'alimentation et de l'abreuvement des oiseaux doivent être maintenues.

PISCINE MUNICIPALE

L'étude relative à la mise en conformité de la piscine a été confiée à C.E.T (Conseil-Etudes-Traitements), entreprise la moins disante avec un devis de 4 800€. Cette société a pour mission de définir le programme détaillé des travaux de mise aux normes et l'estimation financière correspondante.

Association « Club Nautique »

Suite à la fermeture de la piscine, le Club de natation s'est organisé pour maintenir ses activités durant les mois de juillet et août. Les entraînements auront lieu à Morestel le **mercredi** et le **vendredi** (des catégories débutants à cadets). Les jeunes inscrits au club peuvent participer aux compétitions officielles. Le transport en car est assuré pour **tous** les entraînements. Il sera demandé aux adhérents la plus grande ponctualité en ce qui concerne les horaires de départ en car. Pour tout renseignement contacter la présidente au **04.74.88.97.85**.

BOITES AUX LETTRES

Suite aux travaux d'aménagement du local des pompiers, les boîtes aux lettres des associations ont été déplacées pour être implantées impasse du Chaudron.

CANTINE MUNICIPALE

Nouveau tarif : le prix du ticket repas des scolaires est porté à **2€50** à compter du 1^{er} août. Celui du repas hebdomadaire des membres du club J. Brosse passe à **5€45**.

POSTE D'AGENT COMMUNAL

Remplacement pour cause de départ en retraite

Pas moins de 30 lettres de candidature ont été reçues en mairie, pour la plupart adressées par des personnes exerçant une activité professionnelle. Lors du conseil municipal du 20 juin, le choix s'est porté sur un **C.A.E (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)**, avec l'embauche d'une personne reconnue par la COTOREP, pour un contrat de deux ans subventionné à 70%. Il s'agit de monsieur Jérôme ZOLKOWSKI qui réside à Corbelin et intégrera les services municipaux le 7 août prochain.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

En octobre 2004, à la demande de la commune, un recensement complémentaire de la population a été effectué. Il s'agissait de recenser toutes les nouvelles constructions depuis mars 1999, date du dernier recensement national.

Entre temps, une réforme du système de comptage de la population a été mise en place : désormais 1/5 de la population est recensé chaque année. Pour notre commune, ce fut en 2006. Cependant, les résultats ne seront officialisés qu'au 1^{er} janvier 2009, une fois que la population de toutes les communes de France sera dénombrée. En attendant, pour finaliser le recensement complémentaire de 2004, un recensement obligatoire aura lieu du **1^{er} octobre au 15 octobre 2006**. Il ne portera que sur **les logements achevés depuis le recensement complémentaire de 2004**, soit le 1^{er} octobre 2004.

Un agent recenseur passera dans ces habitations entre le **1^{er} et le 15 octobre**, il détiendra une carte nominative signée du maire. Nous vous demandons de lui réserver le meilleur accueil. Nous vous rappelons le caractère **obligatoire** du recensement et de la confidentialité des renseignements donnés. C'est pourquoi, les informations que vous avez fournies en janvier dernier ne peuvent être utilisées pour le prochain recensement complémentaire d'octobre.

Premiers résultats du recensement 2006 :

- Nombre de logements d'habitation : **963**
- Nombre de logements occasionnels, résidences secondaires et logements vacants : **145**

FETE DES MERES et FETE DES PERES du samedi 10 juin

Le Centre Communal d'Action Sociale avait convié les mamans et les papas des 24 bébés nés en 2005. Bouquets de fleurs et bouteilles de vin ont été remis aux heureux parents. Les associations « Familles Rurales » et « Les Donneurs de Sang » ont participé à cette réception.

TRAVAUX

► **Démolition d'un bâtiment**

Le bâtiment en pisé situé derrière la mairie a été démolí dernièrement pour faciliter le stationnement des enseignants, du personnel administratif et de service, des membres d'associations utilisateurs des salles de réunion... mais aussi pour permettre l'accès au futur chantier du groupe scolaire.

► **Clocher**

Les travaux touchent à leur fin. La girouette, trop endommagée par l'usure du temps, a finalement été remplacée par un nouveau coq en cuivre. A l'occasion des Journées du Patrimoine, seront organisées des visites et une exposition de photos.

► **Abri-bus**

L'implantation d'un abri-bus au carrefour du hameau de La Porte est terminée.

► **Réhabilitation du groupe scolaire**

L'appel d'offres auprès d'entreprises susceptibles d'être intéressées par l'aménagement et la réhabilitation du groupe scolaire a été lancé. La date de remise des offres a été décalée au 24 juillet 2006 au lieu du 26 juin à cause du maître d'œuvre « Arche 5 » qui n'a pu finaliser les dossiers de consultation en temps voulu. Ce chantier devrait néanmoins débuter en octobre 2006 en enchaînant deux premières tranches de travaux (aile sud : école maternelle et aile nord : école élémentaire).

► **Complexe sportif Joseph Dupraz**

Un troisième terrain en herbe est en cours de réalisation. Cet aménagement sera mis à disposition du club de football, d'une école de rugby qui se crée sur Corbelin (ex école de rugby de Fitolieu), des scolaires et de tous les jeunes ou moins jeunes qui souhaitent utiliser, en respectant ce nouvel équipement, un terrain végétalisé pour diverses pratiques sportives. Contrairement à ce que l'on peut entendre dire, le coût de cette réalisation (soit 25 000€) est sans commune mesure avec celui de la rénovation et de la mise aux normes de la piscine municipale estimé à plus d'un million d'euros (soit un rapport de 1 à 50 entre ces deux opérations).

CIRCULATION : **déviati**

En raison de travaux d'aménagement de la traversée des Nappes sur la route départementale n° 40B, une déviation à partir des Avenières est mise en place, par la RD N° 592, l'ex route nationale n° 516 et l'ex route nationale 75, et ce, jusqu'au 31 juillet 2006 par intermittence.

COMMUNAUTE DE COMMUNES « **La Chaîne des Tisserands** »

► **Cinéma en plein air**

Une séance de cinéma en plein air (en salle en cas d'intempérie) aura lieu **le jeudi 13 juillet à partir de 21H30** à Saint André Le Gaz. Il s'agit d'une comédie « Charlie et la chocolaterie », film réalisé par Tim Burton. L'entrée est gratuite pour tous.

► **Site Internet de la C.C.C.T**

Le projet de création d'un site pour notre communauté de communes va se concrétiser. Une consultation a été lancée auprès des sociétés d'informatique du territoire intercommunal, dont les trois sociétés corbelinoises. Le site comprendra une présentation très complète de la « Chaîne des Tisserands » : territoire, plan, zones artisanales, comptes rendus des réunions, administration, tourisme...

LES CHIFFRES DU MOIS

437 : c'est le nombre moyen de repas préparés chaque semaine à la cantine municipale.

122,05 € : c'est le coût de la distribution des Echos du Campanil par les services de la Poste. Il en coûtera **160,62€** pour une distribution plus large desservant en plus, les boîtes indiquant « STOP PUB ».

FETE DE LA SAINTE ANNE

Du vendredi 28 juillet au lundi 31 juillet

La vogue des Arrosants et Conscrits se déroulera sur le parking de la salle polyvalente du vendredi soir au lundi soir.

La traditionnelle course cycliste aura lieu le **dimanche 30 juillet** après-midi.

Nouveau ! Un feu d'artifice **sonorisé** sera proposé le soir du **dimanche 30 juillet** (Celui du 14 juillet est supprimé). Rendez-vous au complexe sportif Joseph Dupraz.

VIE ECONOMIQUE

Chris'Pizzas

Vente de pizzas et boissons fraîches tous les samedis de 18H à 21H, place du Campanil. Un choix de 22 pizzas à emporter.

Pour commander : **06 09 43 26 57**

GÎTES RURAUX

La Bardelière

► **Nouvelle adresse électronique à noter**
bardeliere@akeonet.com

► **Projet : « Bienvenue à la ferme »**

Nicole Martin-Cordier va diversifier son activité et proposer des visites à thèmes (élevage, basse-cour, vigne, cultures...) pour les familles, groupes... La Chambre d'Agriculture de l'Isère s'associe à la préparation du projet du gîte de la Bardelière. A suivre...

« **Isère Cheval Vert** »

Actuellement, le gîte peut recevoir des cavaliers et organise, en partenariat avec Sandrine Vanlaethem, des balades en calèche. Sur réservation au 06.88.16.26.56.

► **A noter** : au logo « Gîtes de France » s'est ajouté celui de « CHARMANCE, la chambre d'hôtes ». Il est un indicateur de confort, d'authenticité et d'accueil pour les chambres d'hôtes labellisées « Gîtes de France ». Les quatre gîtes corbelinois « Château-Gaillard », « Entre Ciel et Terre », « La Bardelière » et « La Paumanelle » affichent ce deuxième logo du réseau « GITES DE FRANCE ».

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le samedi 9 septembre de 13H à 18H à la salle polyvalente

Le comité des fêtes et les associations vous donnent rendez-vous pour une présentation des activités associatives corbelinoises.

JOURNEES DU PATRIMOINE

Une date à retenir dès maintenant !

Soirée spectacle **le samedi 16 septembre**
à 20H30 à la salle polyvalente

Concert « Des Shadows à Téléphone en passant par Errol Gardner et Django Reinhart » avec le groupe RETROVISEUR

FAMILLES RURALES

Camps et mini-camps

-Du dimanche 16 au samedi 22 juillet pour les enfants de 8 à 11 ans.

-Du dimanche 23 au samedi 29 juillet pour les enfants de 12 à 14 ans.

Camps à Hauteville dans l'Ain. Hébergement sous tente. Au programme pour les deux séjours : tir à l'arc, spéléo, parcours aventure, baignade, rando et orientation, V.T.T, grands jeux et veillées...

Prix : **250€** (pour les enfants de Corbelin).

270€ (pour les autres communes).

-Du lundi 31 juillet au jeudi 3 août pour les enfants de 5 à 12 ans.

Mini-camp au poney-Club « Le manège enchanté » à Montagnieu. 4 jours et 3 nuits. Hébergement sous tente.

Au programme : pansage des poneys, initiation à l'équitation par le jeu, promenades à pied ou à vélo, jeux, veillées...

Prix : 120€.

Le nombre de places est limité. S'inscrire très rapidement au Moulin : **04 74 88 96 04.**

Dernière minute...

Cours de couture Familles Rurales

Les responsables de la section couture seront présentes sur un stand au forum des associations le samedi **9 septembre.**

Important : les inscriptions aux cours de couture seront prises ce jour-là.

Annulation : la course d'O.R.N.I (Objets Roulants Non Identifiés) est annulée.

PETANQUE : changement de date

Le concours de pétanque des chasseurs de l'A.C.C.A initialement programmé le 1^{er} juillet est reporté au **samedi 8 juillet.**

ECHOS DU CAMPANIL

N° 36 – JUILLET 2006

Publication municipale bimestrielle
Conception – Rédaction – Impression
par la commission information

Directeur de publication : C CHABOUD
Responsable de rédaction : S. LE VAN DE

Prochaine parution : octobre 2006

MAIRIE DE CORBELIN 04.74.83.72.00

Mairie.corbelin@wanadoo.fr

www.corbelin.fr

CALENDRIER DE L'ETE

JUILLET

► Samedi 8

Concours de pétanque de l'ACCA
Raid Aventure (Accueil jeunes CCCT)

► vendredi 14 juillet

Concours de pétanque (Arrosants classe 09)

► vendredi 21 juillet

Fête du centre de loisirs (Familles Rurales)

« Musical'Ete » Festival de musique

► samedi 22 juillet

« Musical'Ete » Festival de musique

► vendredi 28 juillet

Vogue de la sainte Anne (Conscrits et Arrosants)

Concours de boules de la FNACA (à Pont de Beauvoisin)

Juillet (suite)

► samedi 29 juillet

Vogue de la sainte Anne / vente de brioches
Permanence vente de cartes de l'ACCA

► dimanche 30 juillet

Vogue de la sainte Anne / Course cycliste et feu d'artifice sonorisé

► lundi 31 juillet

Vogue de la sainte Anne

AOÛT

► vendredi 4 août

Boule Soyeuse : challenge Héraud

► vendredi 11 août

Boule Soyeuse : but d'honneur

► samedi 19 et dimanche 20 août

Comice agricole du canton à Romagnieu et fête du lac.

► dimanche 26 août

Fête de la Goye

CORBELIN

MUSICAL'ETE

Vendredi 21 et samedi 22 juillet

A partir de 21 heures

SOIREE MUSIQUE

en plein air

(esplanade du musée municipal)

Au programme

PERCUSSIONS, ROCK AND ROLL,

JAZZ, VARIETE...

BUVETTE

ENTRÉE GRATUITE